Insee Analyses
Bourgogne-Franche-Comté

N° 31
Avril 2018

Déclin marqué ou affirmation de leur rôle central, les destins contrastés des petites villes de Bourgogne-Franche-Comté

Les 46 petites villes qui maillent le territoire de Bourgogne-Franche-Comté occupent un rôle important dans l'animation de la région. Elles exercent des fonctions essentielles de centralité pour une population régionale beaucoup plus installée dans les communes rurales qu'en France métropolitaine. Elles ont suivi sur 25 ans des trajectoires très contrastées, largement conditionnées par leur accessibilité, leur proximité aux grands pôles urbains et leur profil économique.
Les petites villes proches des grands pôles urbains ont bénéficié de leur périurbanisation et ont généralement gagné des habitants. Certaines, situées près de Dijon, Besançon, Belfort ou Montbéliard, au profil économique davantage tertiaire en 1990, ont également connu de nombreuses créations d'emplois. D'autres sont devenues principalement résidentielles, au détriment de leur attractivité économique. Les petites villes éloignées des grands pôles urbains n'ont pas profité du même dynamisme démographique et toutes ont perdu des habitants. Pour celles très spécialisées dans l'industrie en 1990, ce déclin démographique s'est accompagné de lourdes pertes d'emplois tandis que d'autres renforçaient leur rôle de centralité.

Mélanie Chassard, Yohann René, Hélène Ville, Insee

Les petites villes centres de la région *(définitions)* ont connu entre 1990 et 2014 des trajectoires contrastées. Accessibilité, proximité d'une grande ville, orientation de l'activité économique : tous ces facteurs jouent dans leur développement économique et démographique.

Un rôle essentiel d'animation pour la région

Dans une région dont le réseau de villes est moins développé qu'ailleurs, ces petites villes sont souvent éloignées des foyers urbanisés de développement et représentent le seul relais urbain de leur territoire *(figure 1)*. Elles exercent ainsi, pour les communes rurales qui les entourent, des fonctions essentielles de centralité en matière d'éducation, de santé, de commerce et de cohésion sociale. Les 46 villes concernées accueillent 12 % de la population régionale et 15 % de l'emploi en 2014. Le territoire rural qu'elles contribuent à

1 En Bourgogne-Franche-Comté, peu de grandes unités urbaines dans un territoire vaste

Description du réseau de villes selon le zonage en unité et en aire urbaine

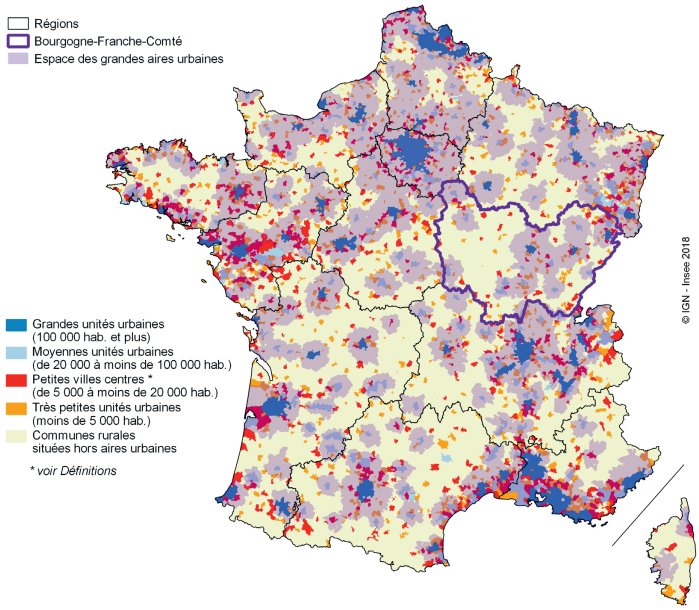

Source : Insee, Recensement de la population 2014, zonages en unité urbaine et en aire urbaine

cget Commissariat général à l'égalité des territoires
Liberté • Égalité • Fraternité République Française
Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Insee

2 Des trajectoires variées largement conditionnées par l'accessibilité et le voisinage

Répartition des petites villes centres selon l'évolution de la population et de l'emploi entre 1990 et 2014

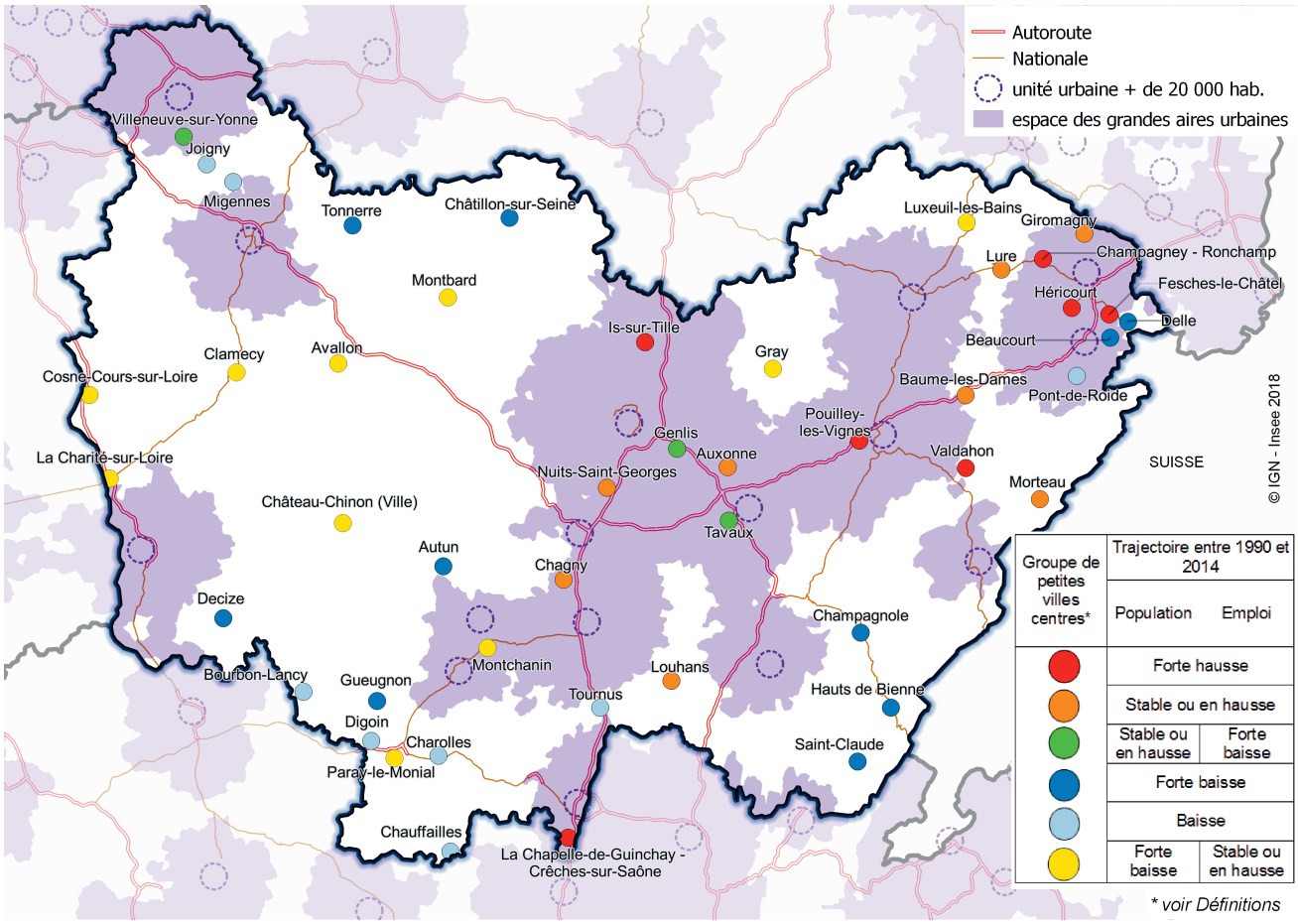

Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 2014

animer regroupe, lui, presque la moitié de la population et un quart des emplois de la région.

Malgré le rôle majeur qu'elles jouent sur leur territoire, certaines petites villes connaissent aujourd'hui d'importantes difficultés économiques. Historiquement marquées par une présence forte d'activités industrielles et dans un environnement démographique souvent difficile, la plupart d'entre elles n'ont pas connu les gains importants d'emplois et de population des autres petites villes de province. Depuis 1990, elles ont dans l'ensemble perdu des habitants et leur emploi a évolué très inégalement, modifiant parfois considérablement leur profil. Comme ailleurs en province, ce sont les plus grandes unités urbaines de la région, celles au-dessus de 100 000 habitants, qui ont été les plus dynamiques entre 1990 et 2014. Cet essor s'est accompagné d'un large mouvement de périurbanisation.

Les trajectoires les plus favorables près des grandes aires urbaines

Les petites villes où les gains d'emplois et de population sont les plus importants se situent dans l'aire d'influence de Dijon, Besançon, Belfort et Montbéliard, et bénéficient de leur périurbanisation *(figure 2)*. Leur population est en moyenne plus diplômée et compte davantage de cadres que dans les autres petites villes de Bourgogne-Franche-Comté. À leur localisation favorable s'ajoute une économie au départ moins industrielle que celle des autres petites villes de la région *(figure 3)*. L'industrie ne représentait en 1990 que 10 % de l'emploi à La Chapelle-de-Guinchay – Crêches-sur-Saône, la seule à se trouver dans l'influence d'une aire urbaine plus petite (Mâcon).

Dans ces petites villes centres, les pertes d'emplois dans l'industrie sont limitées. Parfois, on observe même des gains d'emplois industriels. C'est le cas pour Héricourt où le dynamisme de la métallurgie et de la fabrication de machines et d'équipements a compensé des pertes importantes dans l'industrie textile. Fesches-le-Châtel a quant à elle, bénéficié de l'implantation de General Electric et de la création de plus de 450 emplois. Elle reste la plus industrielle de ces petites villes avec près de 30 % de ses emplois.

Parallèlement, l'emploi tertiaire a continué de se développer dans le commerce et l'administration. À Valdahon, le secteur tertiaire représente près de 90 % des emplois en 2014 contre 63 % en 1990 ; à Pouilley-les-Vignes, le nombre d'emplois dans le tertiaire a plus que doublé en 25 ans.

Bien reliées aux pôles d'emploi mais plus industrielles : des gains d'emplois plus modérés

Les petites villes un peu plus éloignées des grandes aires urbaines mais restant dans leur aire d'influence bénéficient également de leur périurbanisation. Elles sont souvent polarisées par plusieurs pôles d'emploi (Morteau par les pôles suisses, Chagny par Beaune et Chalon-sur-Saône), auxquels elles sont bien reliées, ce qui leur en facilite l'accès. Lure a en ce sens bénéficié de la construction de la voie rapide qui la relie à la zone d'emploi de Belfort.

L'emploi et la population augmentent mais dans des proportions moindres que dans le groupe de villes précédent. Leur profil économique souvent plus industriel en 1990 a entraîné des pertes d'emplois parfois importantes : plus de 1 000 emplois industriels ont été détruits à Morteau en particulier dans l'horlogerie, et Nuits-Saint-Georges en a perdu 700 dans l'agro-alimentaire. Ces pertes ont néanmoins été compensées par de nombreuses créations dans le tertiaire marchand comme non marchand. Chagny et Louhans ont même réussi à maintenir

leur emploi industriel. Et Louhans a profité de l'installation d'une grosse entreprise de transport qui a généré 600 emplois. Le commerce s'est fortement développé à Morteau et Nuits-Saint-Georges, et les emplois dans l'administration à Lure. Toutes ces villes ont développé leurs services au profit de la population qui s'y installe. Certaines, à l'instar de Lure et de Morteau, sont en outre suffisamment éloignées d'une grosse aire urbaine pour constituer des pôles d'emploi locaux, offrent des équipements de niveau supérieur et sont devenues de vrais relais au sein de leur territoire.

Un environnement favorable ne suffit pas toujours

La seule proximité d'une grande aire urbaine n'est pas un facteur suffisant pour développer l'emploi. Dans les villes de Tavaux, Genlis et Villeneuve-sur-Yonne, proches respectivement de Dole, Dijon et Sens, la population augmente mais l'emploi diminue. En 1990, l'industrie représentait une part importante de l'emploi : la moitié à Villeneuve-sur-Yonne, les trois quarts à Tavaux. Ces emplois ont été divisés par deux en 25 ans. Elles restent toutefois parmi les petites villes les plus industrielles de la région. À Tavaux par exemple, près de la moitié des emplois sont industriels mais sont concentrés dans la chimie et pour près du tiers sur deux entreprises seulement, Solvay et Inovyn, dont la première a vu ses effectifs fortement diminuer.
Ces petites villes deviennent aujourd'hui principalement résidentielles, au détriment de leur attractivité économique. Les services ne progressent que dans les communes alentour.

Hors de l'influence des grandes villes, un contexte démographique moins dynamique

Les petites villes hors de l'influence d'une grande aire urbaine ont souvent des trajectoires peu favorables. Moins accessibles, leurs territoires ne connaissent pas le même dynamisme démographique qu'à proximité des grandes aires, pour certains le déclin démographique est très marqué. Elles ne profitent pas de la périurbanisation des villes plus importantes. Implantées dans des territoires ruraux qui peinent à attirer, toutes perdent des habitants. Leur population est généralement plus âgée et moins diplômée que dans les autres unités urbaines.

Très industrielles et peu accessibles, des petites villes en difficulté

Dix petites villes cumulent fortes pertes d'emplois et de population. Parfois situées aux franges de la région et difficiles d'accès, elles se caractérisent surtout par leur profil industriel.
C'est le cas des Hauts-de-Bienne, de Delle ou de Beaucourt où 30 à 50 % de l'emploi relevait de l'industrie en 1990. Ces pertes ont été d'autant plus conséquentes que l'industrie était très spécialisée : la seule unité urbaine des Hauts-de-Bienne, qui comprend la commune de Morez, a perdu ainsi près de 2 000 emplois industriels, dont les trois quarts dans la fabrication de lunettes. Ces pertes ont commencé dès 1990 et se sont accentuées à partir de 2007. À Gueugnon, la métallurgie, qui représentait 90 % des emplois industriels en 1990, a depuis, réduit de moitié ses effectifs. Et à Saint-Claude, les trois quarts des emplois dans la fabrication de pipes ont disparu. En 25 ans, les dix petites villes les plus en difficulté de la région ont perdu à elles seules plus de 10 000 emplois industriels et le poids de ce secteur a été divisé par deux. Autun, Châtillon-sur-Seine et Tonnerre sont désormais parmi les petites villes les moins industrielles de la région.
Ces difficultés dans l'industrie ont généré des départs d'actifs et une baisse du nombre d'habitants. Dans ce contexte, l'emploi a aussi diminué dans le commerce et les services à la population. En témoignent les pertes d'emplois dans l'enseignement à Champagnole, Delle, Châtillon-sur-Seine, Tonnerre ou encore Decize. Les créations dans la santé et l'action sociale n'ont pas permis à l'emploi de se maintenir.

Loin des grandes villes, mais proches les unes des autres : des pertes d'emplois plus limitées

D'autres petites villes, éloignées des grandes agglomérations et tout autant industrielles, ont cependant mieux résisté. Leur localisation, à proximité les unes des autres, et des infrastructures de transport plus favorables leur ont permis de limiter les pertes d'emplois. Ainsi en est-il pour le semis de petites villes centres situées au sud de la Saône-et-Loire ou entre Auxerre et Sens. Tournus et Pont-de-Roide, petites villes plus éloignées mais bien reliées au réseau urbain via les axes de communication, se rattachent aussi à ce groupe. Ces petites villes ont perdu en moyenne 36 % de leur emploi dans l'industrie, contre 55 % dans les unités urbaines « esseulées ». Elles conservent en 2014 un profil industriel encore marqué, avec en moyenne un quart de leur emploi dans ce secteur.
Malgré un environnement démographique en baisse, ensemble, ces petites villes ont maintenu un niveau de population suffisant pour développer leur emploi tertiaire. Selon les villes, les secteurs en croissance diffèrent. Celles où la population est plus jeune ont créé des emplois dans le commerce, comme c'est le cas pour Digoin. Toutes ont bénéficié de nombreuses créations d'emplois dans les autres services marchands et dans l'administration, en particulier les petites villes plus âgées. À Tournus, l'emploi dans les autres services marchands, qui incluent l'hébergement médico-social et l'action sociale, a doublé en 25 ans. Ces gains dans les services ont permis de compenser les pertes industrielles jusqu'en 2007. Entre 2007 et 2014, période recouvrant la crise économique, les pertes industrielles se sont poursuivies mais leur emploi tertiaire a cessé d'augmenter. À Joigny, en particulier, l'emploi a brusquement chuté sur cette période. Aux pertes industrielles se sont ajoutées des pertes d'emplois dans les services, notamment dans l'administration, avec la fermeture de deux tribunaux en 2008 et 2009 et d'une caserne en 2010. Cependant, sur 25 ans, les pertes d'emplois restent dans l'ensemble plus modérées pour ces villes.
La proximité géographique entre ces petites villes ancrées dans un territoire très rural a conduit à renforcer leurs échanges en termes d'emplois, d'équipements, et à développer un panel de services

3 Plus de 350 000 personnes vivent dans une petite ville de Bourgogne-Franche-Comté

Principales caractéristiques des groupes de petites villes centres

Groupe de petites villes centres*	Nombre de petites villes centres*	Population au lieu de résidence		Emploi au lieu de travail		Part de l'industrie dans l'emploi		Part du tertiaire dans l'emploi	
		2014	Évolution 1990 - 2014 (%)	2014	Évolution 1990 - 2014 (%)	1990 (%)	2014 (%)	1990 (%)	2014 (%)
🔴	7	53 000	+ 19,3	20 300	+ 64,8	27	18	57	73
🟠	8	64 800	+ 6,2	30 200	+ 12,3	36	20	56	72
🟢	3	18 100	+ 0,8	7 400	– 19,8	63	38	30	55
🔵	10	86 400	– 17,1	39 400	– 16,6	38	21	55	72
🔵	8	57 300	– 10,7	25 900	– 4,6	38	26	54	69
🟡	10	74 900	– 14,5	43 100	+ 6,0	29	18	64	76
Bourgogne-Franche-Comté	**46**	**354 500**	**– 6,6**	**166 300**	**+ 1,7**	**36**	**21**	**56**	**72**
province	*769*	*6 813 600*	*+ 14,5*	*2 755 900*	*+ 20,5*	*29*	*18*	*58*	*72*

* voir définitions

Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 2014

4 Certaines petites villes bénéficient d'un mouvement de périurbanisation

Évolution annuelle moyenne du nombre d'actifs en emploi au lieu de résidence entre 1990 et 2014

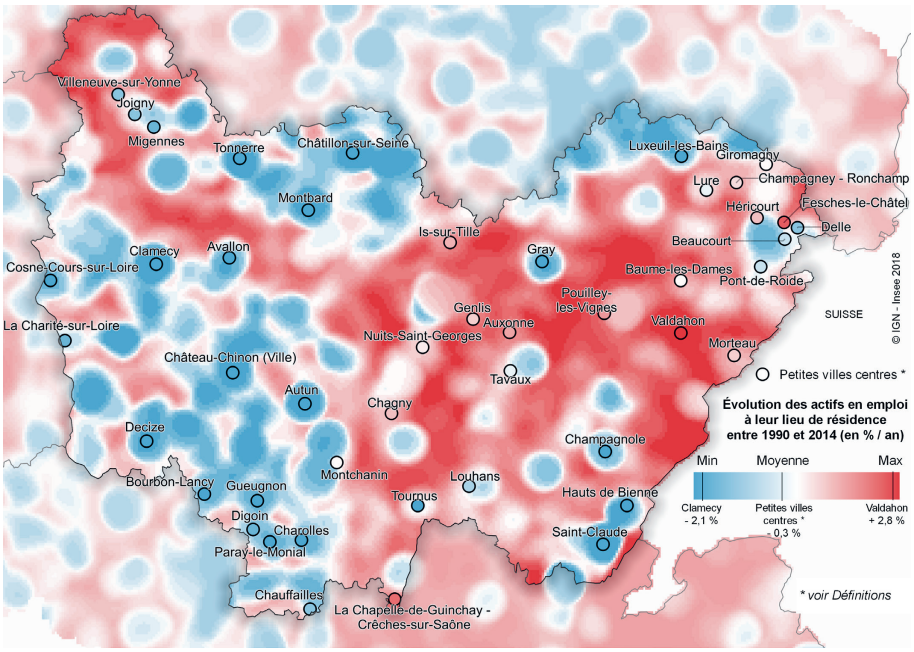

Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 2014

susceptibles de satisfaire les besoins de la population. Au sud de la Saône-et-Loire, Digoin et Charolles trouvent ainsi en la petite ville de Paray-le-Monial un relais à la fois en termes d'emplois et de services. Loin des grandes aires urbaines, elle leur permet un accès relativement rapide aux équipements, notamment dans le domaine de la santé et de l'enseignement. C'est en particulier la seule à disposer d'un lycée général. Depuis 1990, l'emploi à Paray-le-Monial a augmenté de 9 % : elle exerce pour les villes et communes rurales qui l'entourent un rôle de centralité qui n'a fait que progresser.

Des petites villes qui renforcent leur rôle de centralité

À l'image de Gray ou d'Avallon, d'autres petites villes ont, comme Paray-le-Monial, renforcé leur rôle de centralité pour leur territoire. L'éloignement des grands pôles urbains devient un atout pour ces petites villes, qui leur a permis de créer des emplois dans le domaine des services. Elles présentent des gains, souvent assez importants, dans le commerce (plus de 400 nouveaux emplois en 25 ans à Avallon), comme dans le présentiel non marchand. Montbard, Avallon et Château-Chinon gagnent ainsi chacune plus de 150 emplois dans l'administration, la santé ou l'enseignement depuis 1990. À l'exception de Montbard qui se distingue par une structure plus industrielle mais qui bénéficie d'un accès à la LGV, les petites villes concernées avaient déjà dès 1990 un profil plus tertiaire. Elles ont dès lors moins souffert du recul de l'industrie et ont continué à développer des emplois au service d'un ensemble de communes rurales qui n'a cessé de s'étendre.

Comme pour les grandes agglomérations, le développement économique de ces petites villes s'est accompagné d'un mouvement de périurbanisation qui a pour effet d'élargir leur propre aire d'attraction *(figure 4)*. Tout en renforçant leurs fonctions de centralité, elles ont perdu de la population, parfois dans des proportions importantes. Les actifs, en particulier, quittent le centre urbain pour s'installer en périphérie, ce qui est particulièrement remarquable à Gray : en 25 ans, l'unité urbaine a ainsi perdu 2 000 résidents en emploi, quand son intercommunalité en gagnait autant sur la période. Il en résulte aujourd'hui une augmentation marquée des trajets domicile-travail autour de ces pôles d'emplois locaux. Suite à ces mouvements, les unités urbaines ont vu leur population vieillir considérablement : plus du quart des habitants a plus de 65 ans. Elles sont ainsi en moyenne les petites villes les plus âgées de Bourgogne-Franche-Comté.

Ces dix petites villes offrent un ensemble de 43 000 emplois au total, au profit des habitants résidant dans les communes rurales alentour. Premiers relais urbains et pôles d'équipements de niveau supérieur le plus souvent, elles jouent ainsi un rôle d'animation essentiel dans l'armature urbaine régionale. ■

Définitions

Les petites villes centres sont les unités urbaines dont la population est comprise entre 5 000 et moins de 20 000 habitants en 2014 ; elles sont 43 en Bourgogne-Franche-Comté. Trois unités urbaines de moins de 5 000 habitants sont également intégrées au champ de l'étude : Charolles, Château-Chinon et Clamecy. En effet, leur statut de sous-préfecture leur confère un rôle d'animation et de coordination de leur territoire qui les rapproche des problématiques inhérentes aux petites villes centres.

La trajectoire des petites villes centres entre 1990 et 2014 est déterminée à partir de deux critères : l'évolution de la population au lieu de résidence et du nombre d'emplois au lieu de travail au sein de l'unité urbaine.

Unité urbaine : en ligne sur www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501

Grandes aires urbaines : en ligne sur www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2070

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier
Mise en page :
STDI
Crédits photos :
CRT, L. Cheviet
ISSN : 2497-4455
Dépôt légal : avril 2018
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Bouriez M., Brion D., « Les liens entre les aires urbaines, leviers de développement dans une région en quête de métropole », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 3, mars 2016.
- Brion D., « Petites villes de Bourgogne : localisation, emploi, offres de service, à chacune sa dynamique et son rôle », *Insee Bourgogne Dimensions* n° 178, juillet 2012.
- Floch J-M., Morel B., « Panorama des villes moyennes », document de travail, janvier 2011.

Insee
Bourgogne-Franche-Comté